

Pratique du testament : du conseil à la rédaction

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné

Notaires et clercs

Objectifs :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les difficultés pratiques récurrentes liées à l'élaboration du testament
- Maîtriser les conditions pratiques de formes et de capacité du testament
- Elaborer un testament « sur mesure » pour le client
- Déjouer les pièges rédactionnels

Contenu

Difficultés pratiques liées aux testaments

Lors de son élaboration

- Questions pratiques récurrentes de forme et de capacité
- Typologie des testaments : prohibition des testaments conjonctifs, testament-partage, testament-partage transgénérationnel, testament international)
- Objet limitatif du testament : legs, reconnaissance d'enfant, désignation d'un exécuteur testamentaire, bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie)

Lors de son application

- Les différentes formalités (délivrance de legs, envoi en possession)
- Les différents legs (particulier, à titre universel, universel)
- Les difficultés d'interprétation (sur la base d'exemples de testaments litigieux)

Conseils rédactionnels pour un testament « sur mesure »

Les legs aux concubins et partenaires pacsés en usufruit

Les clauses particulières

- Libéralités successives et en démembrement de propriété
- Clause d'administration des biens légués au mineur
- Clause pénale
- Précisons sur les donations entre vifs précédemment consenties
- Legs rapportables

Panorama jurisprudentiel

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, de bonnes connaissances en droit patrimonial de la famille sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation